

LA MONTAGNE

■ PAR ICI LA SORTIE

CONFÉRENCE ■ « Ceci n'est pas une dictature », par André Bellon

Polytechnicien, ex-député socialiste des Alpes-de-Haute-Provence (1981-1993) et ex-président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale (1992-1993), André Bellon préside l'Association pour une Constituante. A 20 heures, à la faculté des Lettres (amphi 2), 29, boulevard Gergovia, à Clermont-Ferrand, il posera la question : « Dans quel régime vivons-nous ? ». Lui qui tire ce constat : « Depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne et la réforme constitutionnelle (2007), les Français savent que leurs dirigeants se sont assis sur leur volonté. Ils ont dit "non" au Traité communautaire européen en 2005, mais députés et sénateurs ont voté "oui" au traité de Lisbonne. Le Parlement n'est même plus une chambre d'enregistrement, vidé qu'il est de ses prérogatives par les structures européennes qui décident des règles et des lois ». ■

LA MONTAGNE

CONFÉRENCE ■ André Bellon était l'invité des Amis du temps des cerises

Comme un goût de dictature...

Quel avenir pour des Français qui disent « Non » au traité communautaire en 2005 et entendent leurs élus dirent « Oui » ? André Bellon cherche des pistes pour sortir de ce désaccord.

Pierre-Olivier Febvret
pierre-olivier.febvret@centrefrance.com

« **D**epuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne et la réforme constitutionnelle en 2007, les Français savent que leurs dirigeants se sont assis sur leur volonté ». Triste constat qui plus est pour un ancien élu. André Bellon ose à peine parler de dictature, faute de dictateur, mais il cherche toujours à qualifier la situation politique en France et de trouver des portes de sorties, hélas pas toujours très engageantes.

D'autant que la crise économique, au lieu d'une remise à plat des institutions, n'a fait qu'empirer les choses avec un flot de



ANDRÉ BELLON. Polytechnicien, administrateur de l'Insee, ancien député socialiste des Alpes-de-Haute-Provence (1981-1993) et ancien président de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale (1992-1993). Il est aujourd'hui le président de l'Association pour une Constituante. PHOTO RÉMI DUGNE

réformes qui n'ont fait que creuser un peu plus le fossé entre élus et citoyens. Et en arrière fond cette dette qui, selon André Bellon, « a toujours été le point d'émergence des révolutions ».

Quant à la mondialisation ? « Il y en a eu

d'autres comme à la Renaissance. Le problème c'est qu'elles n'aboutissent jamais à une société mondialiste, elles ne font que créer de nouveaux rapports de force ». Alors...

André Bellon ne voit que deux conséquences à cette déliquescence de la société :

« Soit on officialise la dictature comme en Grèce et d'une certaine manière en Italie. Soit, à l'opposé, on reconstruit la vie démocratique et civique. C'est un changement radical avec là encore deux options : pacifique ou violente ». Triste constat là encore. La menace de la guerre a même été évoquée dans les discussions nourries.

Pour André Bellon, la meilleure solution ne passe donc plus par le Parlement puisqu'il serait vidé de ses prérogatives par les structures européennes. Il reprend l'idée des États généraux. C'est pour cette raison qu'il milite au sein de l'association pour une Constituante qui appelle le peuple français à modifier les institutions et à se réapproprier la vie politique autour d'une Assemblée constituante et de l'élaboration de cahiers de doléances. C'est toujours plus tentant que la dictature... ■